

PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE D'ALMA

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'ALMA, TENUE LE LUNDI 14 NOVEMBRE 2016 À 18 H 30 À LA SALLE DE DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL, 140, RUE SAINT-JOSEPH SUD.

**SONT PRÉSENTS :** Monsieur le Maire Marc Asselin,  
Madame la conseillère Sylvie Beaumont,  
Messieurs les conseillers : Lucien Boily,  
Jocelyn Fradette, Gilles Girard, Frédéric  
Tremblay, Pascal Pilote et Alain Fortin.

**ABSENCE MOTIVÉE :** Monsieur le conseiller Gino Villeneuve.

**FORMANT QUORUM SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR LE MAIRE MARC ASSELIN.**

**SONT AUSSI PRÉSENTS :** Monsieur Sylvain Duchesne, directeur général,  
et monsieur Jean Paradis, greffier.

La séance est ouverte à 18 h 30 et les membres du conseil présents déclarent avoir reçu l'avis de convocation de la présente séance dans les délais impartis.

**PROJET CYCLABLE URBAIN DANS LE QUARTIER NAUDVILLE – 556-31-2016**  
**TOURISME ALMA-LAC-SAINT-JEAN – AVANCE DE FONDS**  
**REMBOURSABLE**

CONSIDÉRANT QUE Tourisme Alma-Lac-Saint-Jean va réaliser un projet d'aménagement d'une piste cyclable urbaine en site propre de 712 mètres et d'un aménagement en chaussée désignée de 557 mètres dans le quartier populaire de Naudville, à Alma;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux bénéficient d'une aide financière dans le cadre du « Programme d'infrastructure communautaire de Canada 150 », conformément à l'Entente de contribution conclue avec L'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, projet 400048579;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a adopté la résolution 426-22-2016 afin d'autoriser le versement d'une contribution financière non récurrente de 450 000 \$ à cet organisme pour réaliser ces travaux;

CONSIDÉRANT la demande formulée par le directeur de Tourisme Alma-Lac-St-Jean afin que la Ville d'Alma verse une avance de fonds remboursable de 228 500 \$ afin de payer les fournisseurs en attendant le versement des contributions financières par le gouvernement du Canada;

il est proposé par monsieur le conseiller Frédéric Tremblay,  
appuyé par madame la conseillère Sylvie Beaumont,  
ET RÉSOLU :

"d'autoriser une avance de fonds non récurrente de 228 500 \$ à l'organisme « Tourisme Alma-Lac-Saint-Jean », dans le cadre du projet cyclable urbain dans le quartier Naudville, somme qui sera remboursée à même les contributions financières qui seront versées par le gouvernement du Canada."

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

**557-31-2016**

Aucune question n'est posée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 32.

*Jean Paré*  
greffier

*M. J. P. P. P.*  
maire